



COMMUNIQUE DE PRESSE • COMMUNIQUE DE PRESSE • COMMUNIQUE DE PRESSE

POINT SUR LE PROJET DE REPRISE DE LA SOCIÉTÉ FAMAR LYON

Paris et Boston, le 1^{er} juillet 2020 – 08h00 CET - NEOVACS (Euronext Growth Paris : ALNEV) annonce avoir défendu hier, devant le Tribunal de Commerce de Paris, son projet de reprise de la société FAMAR LYON, en association avec les sociétés INDUSTRY et COFILUX, afin de recréer un acteur de référence de l'industrie pharmaceutique en France (cf. [communiqué de presse du 28 juin 2020](#)).

A cette occasion, les candidats à la reprise ont pu apporter toutes les réponses aux questions légitimes soulevées par les organes de la procédure. Ils ont pu ainsi démontrer que leur offre était la mieux-disante socialement, avec 150 salariés FAMAR LYON repris, industriellement, avec le lancement dès la rentrée de septembre de nouvelles sous-traitances auprès de leaders mondiaux de l'industrie pharmaceutique et des biotechnologies qui leurs ont accordé leur confiance, et financièrement, avec 37 millions d'euros d'investissement, comprenant notamment un financement de Bpifrance.

Au-delà, les repreneurs, considérés comme des experts reconnus de la reprise et du redressement d'entreprises en difficulté, sont les seuls porteurs d'un projet français qui contribue à la souveraineté nationale d'une industrie stratégique comme celle du médicament face à une offre émanant d'intérêts libanais agissant notamment en Irak et en Egypte.

Le Tribunal de Commerce de Paris a mis sa décision en délibéré. NEOVACS tiendra le marché informé de toutes avancées significatives dans le cadre de ce projet.

Prochain rendez-vous financier : Assemblée générale des actionnaires le 9 juillet 2020

À PROPOS DE NÉOVACS

NEOVACS est une société de biotechnologie française, cotée sur Euronext Growth depuis 2010, spécialisée dans les vaccins thérapeutiques ciblant le traitement des maladies auto-immunes. Sa technologie innovante appelée Kinoïde®, brevetée jusqu'en 2038, permet d'induire une réponse immunitaire polyclonale, applicable dans plusieurs indications. NEOVACS a développé l'IFN α Kinoïde pour le traitement du lupus dans une étude clinique de phase IIb. L'étude principale est terminée, les résultats complets ont été présentés au 13^{ème} congrès international 2019 du lupus. La Société a également terminé des travaux précliniques prometteurs avec un autre vaccin thérapeutique, l'IL-4/IL-13 Kinoïde, pour le traitement des allergies. L'ambition de cette « approche Kinoïde® » est de permettre aux patients de mieux supporter un traitement à vie qui serait plus efficace, bien toléré et très souple dans son administration. **Pour plus d'informations** : www.neovacs.fr

Jérôme FABREGUETTES-LEIB
Relations Investisseurs
neovacs@actus.fr
01 53 67 36 78

Nicolas BOUCHEZ
Relations Presse financière
nbouchez@actus.fr
01 53 67 36 74